

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE COLE
Séance ordinaire du 7 avril 2025
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : M. Francis SEDAN, Mme Annick DESSOUBZDANES-DUMONT, Mme Véronique GUYONNEAU, M. Philippe BILLAT, M. Patrick DESCHAMPS, M. Christian CASTAGNE, M. Olivier CHAPUIS, M. Lionel MARJARIE

Absents : Mme Yvette DUBOS (procuration à Mme Annick DESSOUBZDANES-DUMONT), M. Thierry De BEAUMONT (procuration à M. Francis SEDAN), Mme Caroline POUJOL

Secrétaire : M. Philippe BILLAT

ORDRE DU JOUR UNIQUE

- **Vote du Budget Primitif 2025 :**

Après avoir étudié le projet de Budget Primitif 2025, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter :

- **la section de fonctionnement** qui s'élève en dépenses et en recettes à : **463 545.86 €**
- **la section d'investissement** qui s'élève en dépenses et en recettes à : **196 181.94 €**

Fait à Saint Jean de Côte, le 8 avril 2025

Le Maire,
Francis SEDAN

